

Février 2018

### Table des matières

Notations	1
Evolution de la notation de long terme	1
Résumé	1
Méthodologie de notation applicable	2
Actionnariat et Conseil d'Administration	3
Structure actionnariale du FSA	3
Organes de gestion et d'administration	4
Produits et services du FSA	6
Modèle d'affaires et organisation	8
Objectifs, stratégies et modes d'action	8
Structure et organisation	9
Le secteur des fonds de garantie	10
Chiffres clés	12

## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN

Niger

**AA+/Stable/w-2**

### Notations

Echelle	Régionale	Internationale
Méthodologie	Banque / BMD / FoGar	Banque / BMD / FoGar
Notation de long terme	AA+	iBB+
Perspective	Stable	Stable
Notation de court terme	w-2	iw-5
Surveillance	Non	Non

### Evolution de la notation de long terme

**Première notation** assignée au Fonds de Solidarité Africain (FSA) en février 2018, à **AA+/w-2** sur l'échelle régionale de WARA. La perspective est **stable**.

### Résumé

*Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) est une institution financière multilatérale à vocation panafricaine*

**Le FSA a célébré ses 40 ans en 2016.** L'Accord, ayant valeur de traité multilatéral, portant création du FSA a été signé à Paris le 21 décembre 1976. Il est devenu opérationnel en septembre 1979. Le siège du FSA se situe à Niamey, au Niger.

**Le FSA est une institution financière multilatérale de développement.** Sa mission consiste à « œuvrer au développement économique et à la lutte contre la pauvreté dans les Etats membres, en facilitant le financement de projets d'investissement, tant dans le secteur public, privé, que dans les activités de microfinance ».

**La mission de service public du FSA est attestée par ses objectifs statutaires.** Ces objectifs sont i) de promouvoir le financement des investissements publics et privés dans ses Etats membres, notamment ceux qui concernent les PME, en sécurisant les concours octroyés par les établissements de crédit ; ii) faciliter la mobilisation de l'épargne extérieure pour le financement de l'investissement, en sécurisant les opérations de levée de ressources sur les marchés financiers ; iii) contribuer à la lutte contre la pauvreté en appuyant les institutions financières à accéder aux financements bancaires ; et iv) contribuer au renforcement des fonds de garantie nationaux, en vue de soutenir les dispositifs d'appui aux PME.

#### Analyste principal

Anouar HASSOUNE

Email : anouar.hassoune@rating-africa.org

#### Analyste support

Saiba FAINKE

Email : saiba.fainke@rating-africa.org

Infos@rating-africa.org

Dakar : +221 33 825 72 22

Abidjan : +225 22 50 18 44

## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)

## Méthodologie de notation applicable

Selon la méthodologie de WARA, une institution financière est considérée comme une **Banque (ou Institution) Multilatérale de Développement (BMD)** si la majorité des critères suivants est vraie :

Critères d'identification d'une BMD	Vrai	Faux	Commentaires concernant le FSA
L'institution n'a pas pour principal objectif de maximiser son profit	X		La maximisation du profit n'est pas l'objectif prioritaire du FSA
L'institution a un rôle, une mission et des objectifs de service public	X		Le FSA poursuit une mission de service public, consistant au développement économique des Etats membres, notamment leurs PME, en sécurisant les financements
Les actionnaires de l'institution, constituée par un traité assurant son immunité, sont majoritairement souverains	X		Les actionnaires du FSA sont exclusivement constituées d'Etats, appelés « Etats membres »
L'institution peut se prévaloir d'un statut de créancier privilégié	X		Le FSA jouit pleinement d'un statut de créancier privilégié, par traité
L'institution n'est pas régulée	X		Le FSA n'est pas régulé en tant qu'établissement financier, mais il est régulé en tant que Garant par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'EUMOA

En outre, selon la méthodologie de WARA, une institution financière est considérée comme un **Fonds de Garantie (FoGar)** si la majorité des critères suivants est vraie :

Critères d'identification d'un FoGar	Vrai	Faux	Commentaires concernant le FSA
L'institution fournit, à titre principal, des services de garantie de financement	X		Le principal produit que propose le FSA est précisément la « garantie des prêts bancaires »
L'institution a un rôle, une mission et des objectifs de service public	X		Le FSA poursuit une mission de service public, consistant au développement économique des Etats membres, notamment leurs PME, en sécurisant les financements
Les actionnaires de l'institution sont majoritairement souverains ou publics	X		Les actionnaires du FSA sont exclusivement constituées d'Etats, appelés « Etats membres »
L'institution est de nature systémiquement importante dans le ou les pays où elle est présente		X	Le FSA, eu égard à sa taille et à son impact macroéconomique, n'est pas considéré par WARA comme systémiquement important, ni sur le plan national, ni sur le plan régional

**Eu égard à ces critères de classification méthodologique, WARA considère que le FSA est à la fois une BMD et un FoGar.** Par conséquent, la méthodologie applicable est celle des banques, tout en y adjoignant les spécificités inhérentes aux cas particuliers des BMD et des FoGar, notamment au regard des règles de calibrage des facteurs de support externe parentaux.

## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)

## Actionnariat et Conseil d'Administration

## Structure actionnariale du FSA

Les actionnaires du FSA sont exclusivement des Etats africains. 14 Etats membres, sur les 54 pays que compte le continent africain, sont actuellement actionnaires du FSA. Ces Etats sont aussi membres de l'un des trois ensembles d'intégration régionale suivants : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ; et Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (*Common Market for Eastern and Southern Africa – COMESA*).

Etats d'Afrique	Membre du FSA	CEDEAO	CEEAC	COMESA
1 Afrique du Sud				
2 Algérie				
3 Angola			X	
4 Bénin	X	X		
5 Botswana				
6 Burkina Faso	X	X		
7 Burundi	X		X	X
8 Cameroun			X	
9 Cap Vert		X		
10 République Centrafricaine	X		X	
11 Comores				X
12 République du Congo			X	
13 République Démocratique du Congo			X	X
14 Côte d'Ivoire	X	X		
15 Djibouti				X
16 Égypte				X
17 Érythrée				X
18 Éthiopie				X
19 Gabon	X		X	
20 Gambie		X		
21 Ghana		X		
22 Guinée		X		
23 Guinée équatoriale			X	
24 Guinée-Bissau	X	X		
25 Kenya				X
26 Lesotho				
27 Libéria		X		
28 Libye				X
29 Madagascar				X
30 Malawi				X
31 Mali	X	X		
32 Maroc				
33 Maurice	X			X
34 Mauritanie				
35 Mozambique				
36 Namibie				
37 Niger	X	X		
38 Nigeria		X		
39 Ouganda				X
40 Rwanda	X		X	X
41 Sao Tomé-et-Principe			X	
42 Sénégal	X	X		
43 Seychelles				X
44 Sierra Leone		X		
45 Somalie				
46 Soudan				X
47 Soudan du Sud				
48 Swaziland				X
49 Tanzanie				
50 Tchad	X		X	
51 Togo	X	X		
52 Tunisie				
53 Zambie				X
54 Zimbabwe				X
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>19</b>

## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)

Le capital autorisé du FSA s'élève à 150 milliards de FCFA, duquel 60 milliards de FCFA ont été appelés, et 90 milliards de FCFA sont toujours sujets à appel. Au 31 décembre 2016, le capital appelé et libéré s'élevait à 20,2 milliards de FCFA, et le capital appelé non libéré à 39,8 milliards de FCFA. Au 31 décembre 2016, l'actionnariat du FSA se présentait comme suit :

Etats actionnaires du FSA	Capital autorisé (millions FCFA)	Capital autorisé	Capital appelé (millions FCFA)	Capital appelé	Capital libéré (millions FCFA)	Capital libéré	Capital restant à libérer (mn FCFA)
Bénin	9,135	6%	3,654	6%	1,336	7%	2,318
Burkina Faso	9,108	6%	3,643	6%	1,821	9%	1,822
Burundi	9,860	7%	3,944	7%	1,376	7%	2,568
République Centrafricaine	8,998	6%	3,599	6%	410	2%	3,189
Côte d'Ivoire	16,600	11%	6,640	11%	2,428	12%	4,212
Gabon	11,513	8%	4,605	8%	1,095	5%	3,510
Guinée-Bissau	10,775	7%	4,310	7%	1,576	8%	2,734
Mali	11,855	8%	4,742	8%	2,371	12%	2,371
Maurice	11,780	8%	4,712	8%	1,723	9%	2,989
Niger	9,450	6%	3,780	6%	1,382	7%	2,398
Rwanda	13,128	9%	5,251	9%	1,920	10%	3,331
Sénégal	9,298	6%	3,719	6%	1,360	7%	2,359
Tchad	9,503	6%	3,801	6%	1,390	7%	2,411
Togo	9,000	6%	3,600	6%	-	0%	3,600
<b>TOTAL</b>	<b>150,000</b>	<b>100%</b>	<b>60,000</b>	<b>100%</b>	<b>20,188</b>	<b>100%</b>	<b>39,812</b>

## Organes de gestion et d'administration

## Composition de l'Assemblée Générale du FSA au 31 décembre 2016

Assemblée Générale du FSA	Rôle	Etat membre	Position
M. Claver Gatete	Président	Rwanda	Ministre des Finances et de la Planification Economique
M. Romual Wadagni	Membre	Bénin	Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation
Mme Hadizatou Rosine Coulibaly	Membre	Burkina Faso	Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement
M. Domitien Ndhokubwayo	Membre	Burundi	Ministre des Finances, du Budget et de la Privatisation
M. Henri Marie Dondra	Membre	Centrafrique	Ministre des Finances et du Budget
M. Adama Kone	Membre	Côte d'Ivoire	Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances
M. Regis Immongault	Membre	Gabon	Ministre du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective
M. Henrique Horta Dos Santos	Membre	Guinée-Bissau	Ministre de l'Economie et des Finances
M. Boubou Cisse	Membre	Mali	Ministre de l'Economie et des Finances
H. Pravin Kumar Jugnauth	Membre	Maurice	Ministre des Finances et du Développement Economique
M. Hassoumi Massaoudou	Membre	Niger	Ministres des Finances
M. Amadou Ba	Membre	Sénégal	Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan
M. Seli Ngado Mbogo	Membre	Tchad	Ministre des Finances et du Budget
M. Sani Yaya	Membre	Togo	Ministre de l'Economie et des Finances

## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)

## Composition du Conseil d'Administration du FSA :

- Au 31 décembre 2016 :

Conseil d'Administration du FSA	Rôle	Etat membre	Position	Ministère
M. Obald Hakizimana	Président	Rwanda	Economiste en charge du secteur réel	Ministère des Finances et de la Planification Economique
M. Job Olou	Membre	Bénin	Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique	Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation
M. Boukaré Zouanga	Membre	Burkina Faso	Directeur de la Dette Publique	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
M. Pierre Sinarinzi	Membre	Burundi	Assistant du Ministre	Ministère des Finances, du Budget et de la Privatisation
M. Mahamat Abakar	Membre	Centrafrique	Inspecteur des Finances	Ministère des Finances et du Budget
M. Kobenan Tano	Membre	Côte d'Ivoire	Directeur des Affaires Economiques Régionales	Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances
M. Fidele Magouangou	Membre	Gabon	Inspecteur Général des Services	Ministère du Dév.t Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective
--	--	Guinée-Bissau	--	Ministère de l'Economie et des Finances
Mme Fatimata Tapo Sy	Membre	Mali	Directrice Générale Adjointe, Direction Générale de la Dette Publique	Ministère de l'Economie et des Finances
M. Gérard Pascal Bussier	Membre	Maurice	Directeur	Ministère des Finances et du Développement Economique
M. Abdou Maidagi	Membre	Niger	Directeur de Cabinet du Ministère des Finances	Ministère des Finances
M. Mamadou Moustapha Ba	Membre	Sénégal	Directeur Général des Finances	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
M. Loukman Moustapha	Membre	Tchad	Inspecteur des Finances	Ministère des Finances et du Budget
M. Affo Ychitchi Dedji	Membre	Togo	Administrateur des Finances	Ministère de l'Economie et des Finances

- Au 23 novembre 2017 :

Conseil d'Administration du FSA	Rôle	Etat membre	Position	Ministère
M. Abdoulaye Dieng	Président	Sénégal	Directeur de la Coopération Economique	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
M. Oumara Karimou Assouma	Membre	Bénin	Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique	Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation
M. Boukaré Zouanga	Membre	Burkina Faso	Directeur de la Dette Publique	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
M. Pierre Sinarinzi	Membre	Burundi	Assistant du Ministre	Ministère des Finances, du Budget et de la Privatisation
Mme Audrey Priscilla Wenzou	Membre	Centrafrique	Directrice des Ressources	Ministère des Finances et du Budget
M. Kobenan Tano	Membre	Côte d'Ivoire	Directeur des Affaires Economiques Régionales	Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances
M. Jean-Jacques Essono Nguema	Membre	Gabon	Conseiller du Ministre	Ministère du Dév.t Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective
--	--	Guinée-Bissau	--	Ministère de l'Economie et des Finances
Mme Zamilatou Sidibe Cisse	Membre	Mali	Secrétaire Générale	Ministère de l'Economie et des Finances
M. Gérard Pascal Bussier	Membre	Maurice	Directeur	Ministère des Finances et du Développement Economique
M. Amadou Altine	Membre	Niger	Directeur de Cabinet du Ministre des Finances	Ministère des Finances
M. Obald Hakizimana	Membre	Rwanda	Economiste en charge du secteur réel	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
M. Loukman Moustapha	Membre	Tchad	Directeur de Cabinet	Ministère des Finances et du Budget
M. Affo Ychitchi Dedji	Membre	Togo	Administrateur des Finances	Ministère de l'Economie et des Finances

## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)

**Le Conseil d'Administration a mis en place trois comités en charges de questions spécifiques :**

- Le Comité d'Audit : il est chargé de contrôler et d'évaluer l'application du système de contrôle interne de l'institution.
- Le Comité des Rémunérations : il est chargé de se prononcer sur la politique et les niveaux de rémunérations applicables aux agents du FSA.
- Le Comité Supérieur d'Intervention : il est chargé de se prononcer sur les demandes d'intervention du FSA au-delà de la limite de 500 millions de FCFA. En-deçà de cette limite, c'est le Comité de Projets (sous l'autorité du Directeur Général) qui statue quant aux demandes d'intervention.

### Produits et services du FSA

**Les produits et services du FSA sont peu nombreux mais importants pour les économies africaines.** Les interventions du FSA sont destinées aux financements accordés dans les cas suivants : création d'entreprise ; renouvellement et renforcement des capacités d'exploitation ; modernisation et extension ; transfert de propriété ; restructuration et privatisation. En termes sectoriels, le FSA est agnostique, c'est-à-dire que tous les secteurs économiques sont éligibles, sans restriction. Le FSA intervient dans la même monnaie que celle du financement bénéficiant de son intervention. Les opérations bénéficiant de l'intervention du FSA doivent avoir une durée minimale de deux ans. Les interventions du FSA sont importantes en Afrique dans la mesure où elles permettent de :

- Renforcer la capacité des entreprises, PME et institutions de microfinance à mobiliser des financements à moyen et long termes ;
- Sécuriser les financements accordés par les établissements de crédit et prémunir ces derniers, dans une certaine mesure, des risques de défaut des contreparties ;
- Améliorer la qualité du portefeuille de crédits de ces établissements financiers et, par conséquent, leur situation financière et leur ratio de solvabilité ;
- Assurer une trésorerie immédiate en cas de dégradation du risque, dans le cadre de l'appel de garantie ;
- Protéger les investisseurs contre la défaillance des émetteurs et sécuriser le marché financier, notamment obligataire ; et
- Favoriser l'investissement public et contribuer à l'amélioration des services publics.

**FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)**

Le FSA n'intervient que dans ses Etats membres, à l'aune des produits et services suivants :

	Tarification/Conditions	Sûretés	Bénéficiaires	Saisine/Appel
<b>CATEGORIE 1 : GARANTIE</b>				
<b>1.1. Garantie des prêts bancaires</b>	Commission d'engagement : 0,5%-1,5% flat du montant de la garantie + commission de garantie : 0,5%-2,5% de l'encours par an. Quotité : max. 80% de l'encours en principal.	Réelles et/ou personnelles, prises par la banque et inscrites en sa faveur.	Banques, institutions financières internationales, établissements financiers, fonds de garantie nationaux et internationaux.	Saisine par le bénéficiaire, qui appelle aussi la garantie en cas d'échéances impayées ou en cas de déchéance de terme.
***	***	***	***	***
<b>1.2. Garantie de levée de ressources</b>	Commission d'engagement : 0,5% à 1% flat du montant de la garantie + commission de garantie : 0,5% à 2% de l'encours par an. Quotité : max. 100% de l'encours en principal et intérêts.	Réelles et/ou personnelles, prises par l'arrangeur ou la SGI et inscrites en la faveur du FSA.	Investisseurs, prêteurs.	Saisine par le bénéficiaire ou l'arrangeur ou la SGI, qui appelle aussi la garantie en cas d'échéances impayées ou en cas de déchéance de terme.
***	***	***	***	***
<b>1.3. Garantie de portefeuille</b>	Ad hoc / en fonction de l'évaluation de la banque ou de l'établissement financier	Ad hoc / en fonction des procédures internes de la banque ou de l'établissement financier	Banques, institutions financières internationales, établissements financiers.	Saisine par le bénéficiaire, suivie d'une mission d'évaluation par le FSA
***	***	***	***	***
<b>CATEGORIE 2 : REFINANCEMENT</b>				
<b>2.1. Refinancement par allongement de la durée des prêts</b>	Commission d'engagement : 2% flat du montant de la garantie + taux d'intérêt	Réelles et/ou personnelles, prises par banque et inscrites en pari passu avec le prêteur.	Banques, institutions financières internationales, établissements financiers	Saisine par le bénéficiaire, documents justificatifs à l'appui
<b>CATEGORIE 3 : BONIFICATION</b>				
<b>3.1. Bonification de taux d'intérêt</b>	Ad hoc	Aucune	Etats membres et leurs démembrements	Saisine par le bénéficiaire
<b>CATEGORIE 4 : ARRANGEMENT</b>				
<b>4.1. Arrangement de financement</b>	Tarification négociée	Réelles et/ou personnelles, prises par banque et inscrites en sa faveur / Possibilité d'octroi de la garantie du FSA	Tout client institutionnel	Par le client bénéficiaire
<b>CATEGORIE 5 : GESTION DE FONDS</b>				
<b>5.1. Gestion de fonds pour compte de tiers</b>	Frais de gestion négociés de gré à gré	Aucune	Bailleurs de fonds	Par le client bénéficiaire

## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)

## Modèle d'affaires et organisation

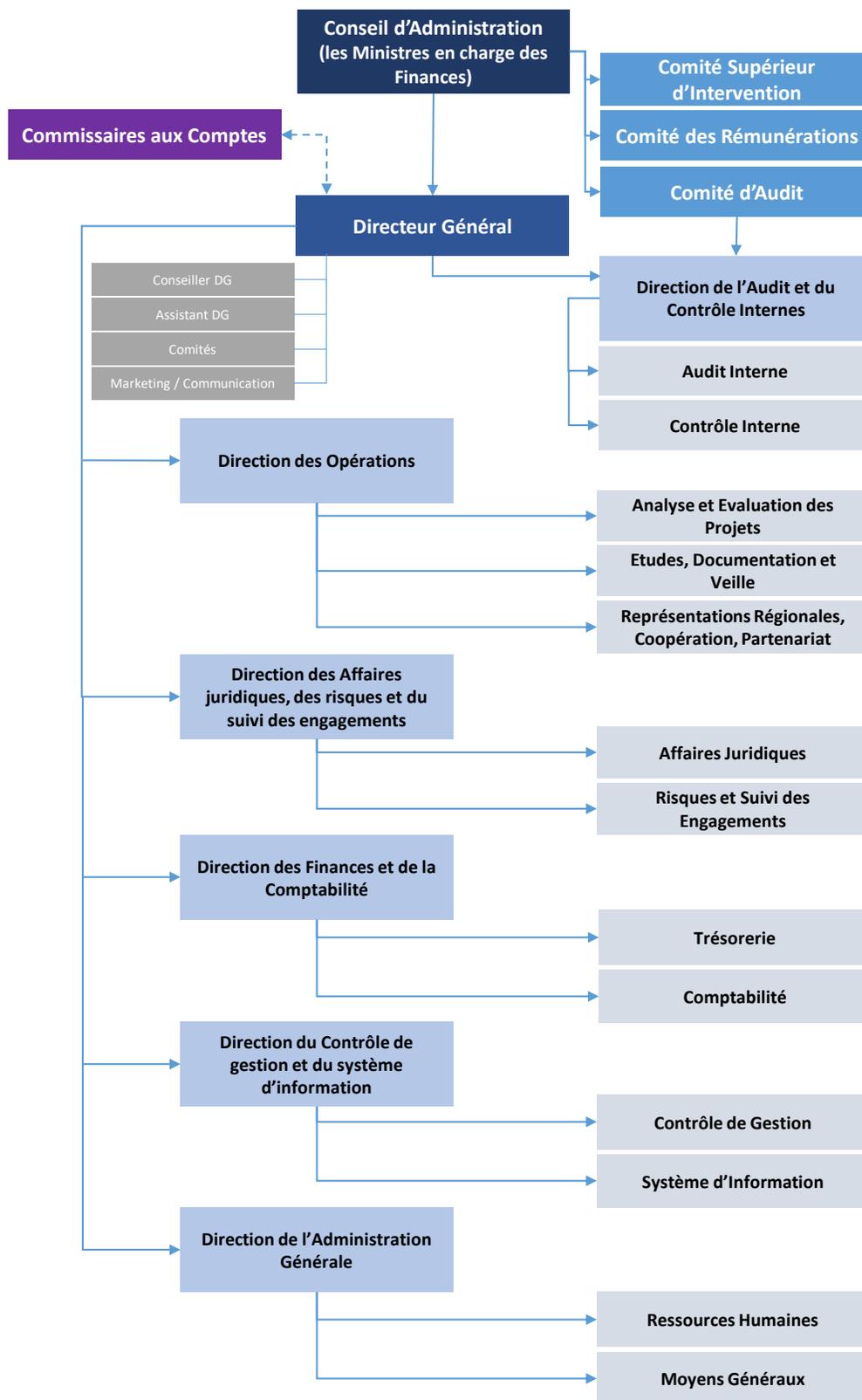
## Objectifs, stratégies et modes d'action

Le FSA déploie, sur la période 2016-2020, un Plan de Développement Stratégique à Moyen Terme (PDSMT). Décliné en contrats d'objectifs, le PDSMT s'articule autour des éléments-clés suivants :

OBJECTIFS	STRATEGIE	PRINCIPAUX MODES D'ACTION
<b>1. Renforcer la performance, la viabilité et la pérennité financières du FSA</b>	Volumes d'affaires, gains de productivité et d'efficacité	Doubler les encours d'engagement à 100 milliards de FCFA ; limiter la sinistralité à 10% ; comprimer le coefficient d'exploitation à 55% ; maintenir la trésorerie d'actif à 14 milliards de FCFA au minimum
<b>2. Renforcer les ressources humaines, autour de compétences et d'expertises nouvelles et de haut niveau</b>	Attractivité, formation, rétention de talents	Relever le taux d'encadrement à 70% au moins ; assurer un taux d'adéquation postes/profils de 80% au moins ; assurer un taux d'exécution d'au moins 75% des plans et budgets annuels de formation ; intégrer le top 10 des institutions financières offrant les meilleures rémunérations en Afrique francophone
<b>3. Renforcer le positionnement commercial du FSA auprès de ses clients et de ses partenaires</b>	Qualité de service, célérité, proximité, visibilité, communication, marketing, développement de nouveaux produits	Limiter les délais de réponse aux clients et partenaires à 1 mois au maximum ; déploiement de représentations régionales dans quelques villes cibles de chacun des 3 ensembles régionaux ; recruter de nouveaux chargés d'affaires ; repenser la communication du FSA, avec l'appui d'un expert dédié ; développer de nouveaux produits
<b>4. Renforcer le positionnement institutionnel du FSA auprès des Etats (que ce soient des Etats déjà membres ou de futurs actionnaires), et devenir un outil privilégié d'appui au financement de projets publics et privés de développement, aux plans nationaux et régionaux</b>	Lobbying et sensibilisation, accompagnement des politiques publiques structurelles nationales et régionales	Programmer la libération du capital restant à verser et l'abondement du Fonds Spécial de Bonification ; soutenir les politiques d'appui des Etats au financement des PME, avec encours minimal de 18 milliards de FCFA en garantie de portefeuille ; développer la gestion de fonds pour compte de tiers
<b>5. Développer un réseau de partenariats solide et diversifié, afin de générer un flux d'affaires robuste, rentable et de qualité</b>	Maillage territorial des partenariats	Nouer des partenariats formels avec les banques leaders nationales, les groupes bancaires régionaux, les principales banques de développement, les principales SGI africaines, et les fonds de garantie nationaux

Structure et organisation

L'organigramme du FSA se présente comme suit :



## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)

Le Manuel de Procédures Opérationnelles, Administratives et Financières du FSA prévoit, sous l'autorité du Directeur Général, divers Comités (de gestion). Ces Comités de gestion sont les suivants :

COMITE	DESCRIPTION
<b>Comité de Direction Restreint</b>	Ses réunions sont hebdomadaires. Ce Comité statue sur le fonctionnement de l'institution.
<b>Comité de Projets</b>	Il se réunit à l'initiative de la Direction des Operations. Ce Comité examine les projets de dossiers de demande d'intervention.
<b>Comité de Suivi des Engagements</b>	Ce Comité examine l'état du portefeuille et les rapports de suivi des engagements présentés par le Direction des Affaires Juridiques, du Risque et du Suivi des Engagements. Il se tient à la fin de chaque semestre.
<b>Comité de Trésorerie</b>	Ce Comité se tient une fois par semaine sur proposition du Directeur des Finances et de la Comptabilité, pour examiner l'état de la trésorerie de l'institution.
<b>Comité d'Achats</b>	Ses réunions ont lieu à l'occasion des achats de montants supérieurs à 10 millions de FCFA et inférieurs à 50 millions de FCFA.
<b>Comité d'Appel d'Offres</b>	Ce Comité est composé des membres du Comité d'Achats et de deux administrateurs, afin d'examiner les réponses aux appels d'offres et statuer sur ces appels d'offres.
<b>Comité Informatique</b>	Il est convoqué par le Directeur Général, à l'initiative de la Direction du Contrôle de Gestion et du Système d'Information, en vue de débattre des questions inhérentes au système d'information et à l'informatique.

### Le secteur des fonds de garantie

**Le secteur des garanties pour le développement économique de l'Afrique n'est pas à proprement parler un secteur concurrentiel.** Par conséquent, il est inadéquat, dans le cas d'espèce du FSA de mentionner ses éventuels « concurrents », mais sans doute plus pertinent de mentionner ses « pairs ». Une approximation pertinente pour l'identification des pairs du FSA est la liste des organismes de garantie (communément appelés « garants ») en zone UEMOA, lesquels ont accepté volontairement le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) comme régulateur du secteur, pour le maintien de leur accréditation. Le CREPMF régule 6 entités en tant que garants ; le tableau ci-dessous en dresse la liste. WARA y ajoute l'Africa Guarantee Fund (AGF) que le FSA considère comme une entité qui, en Afrique, fournit des services similaires aux siens, quoique couvrant une zone géographique significativement différente sur le continent. A la lecture de ce tableau, il apparaît que le FSA, à l'exclusion de PROPARCO et de l'USAID (dont le détail des activités de garantie sur le continent africain ne fait pas l'objet de publications explicites), représente une part de marché de l'ordre de 11% en garantie, malgré 4% des fonds propres du secteur. Le FSA utilise beaucoup moins son bilan que les institutions jouissant du statut de banque ou d'établissement financier, comme la BOAD, PROPARCO ou USAID. Le FSA, en comparaison de ses pairs, apparaît comme relativement conservateur en matière d'usage de ses fonds propres, et peu enclin à une prise de risque excessive. Son intensité capitalistique est du même ordre de grandeur que le mauricien GUARANTCO, qui a tout aussi bien une aversion au risque de surexploitation de ses fonds propres.

## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)

Groupe des pairs / Acronymes	Nom complet	Pays	Agrément CREPMF	Engagements de garantie fin 2016 (millions FCFA)	Parts de marché % en garantie	Fonds propres fin 2016 (millions FCFA)	Part de marché % en fonds propres
<b>FSA</b>	Fonds de Solidarité Africain	Niger	Oui	41,868	11%	55,049	4%
<b>BOAD</b>	Banque Ouest-Africaine de Développement	Togo	Oui	83,700	22%	722,800	56%
<b>FAGACE</b>	Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique	Bénin	Oui	38,543	10%	340,576	26%
<b>GUARANTCO</b>	Guarantco Limited	Maurice	Oui	102,860	26%	142,114	11%
<b>PROPARCO</b>	Proparco	France	Oui	N/D*	N/D*	N/D*	N/D*
<b>USAID</b>	US Agency for International Development	Etats-Unis	Oui	N/D*	N/D*	N/D*	N/D*
<b>AGF / FONDS GARI</b>	Africa Guarantee Fund	Kenya	Non	122,320	31%	38,920	3%
<b>TOTAL</b>				<b>389,291</b>	<b>100%</b>	<b>1,299,459</b>	<b>100%</b>

\* Part africaine- N/D: non disponible

## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)

## Chiffres clés

Les comptes consolidés du FSA s'inspirent du plan comptable bancaire de l'UMOA.

BILAN (en milliers de FCFA)	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Caisse	739,134.4	284,257.3	397,407.2	401,157.0	360,022.7	236,924.5
Créances interbancaires	10,820,000.0	7,676,454.7	4,557,884.7	5,557,884.7	6,857,884.7	5,193,883.8
Dépôts à terme (Fonds Spécial de Bonification)	3,158,911.1	3,158,911.1	2,752,495.3	1,521,775.7	0.0	0.0
Titres et opérations diverses	1,006,905.7	1,195,128.5	1,748,692.3	2,755,841.5	5,113,057.6	6,607,871.3
Créances brutes sur la clientèle	11,975,273.4	13,276,811.3	13,275,062.1	13,429,002.8	10,230,886.1	9,735,670.7
- Provisions pour créances en souffrance (PCS)	-10,181,537.9	-12,743,344.6	-12,090,812.1	-9,215,843.7	-5,404,459.7	-3,438,430.3
Créances nettes sur la clientèle	1,793,735.5	533,466.7	1,184,250.0	4,213,159.1	4,826,426.4	6,297,240.4
Immobilisations financières	1,803,805.5	1,803,805.5	1,803,805.5	1,803,805.5	754,805.5	4,805.5
Actifs immobilisés corporels et incorporels	3,217,675.9	3,194,988.6	3,266,748.7	3,327,247.5	3,377,546.3	907,557.2
Actionnaires: capital appelé non libéré	39,812,082.7	3,665,616.5	4,818,407.8	3,618,681.4	3,741,595.9	5,974,606.4
Immobilisations acquises par réalisation de garantie	648,750.0	648,750.0	648,750.0	0.0	0.0	0.0
<b>Total de l'actif (en milliers de FCFA)</b>	<b>63,001,000.8</b>	<b>22,161,378.9</b>	<b>21,178,441.5</b>	<b>23,199,552.4</b>	<b>25,031,339.1</b>	<b>25,222,889.2</b>
Total de l'actif (en millions EUR)	96.0	33.8	32.3	35.4	38.2	38.4
Dépôts de la clientèle	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dettes interbancaires et autres dettes	1,194,237.3	1,543,822.2	1,374,920.4	1,934,702.0	0.0	0.0
Comptes d'attente et de régularisation	3,565,162.9	3,680,851.4	3,169,716.9	3,775,668.8	5,368,866.4	6,220,697.6
Autres passifs	3,192,328.6	3,691,898.4	3,964,545.4	4,170,429.4	4,483,191.7	2,115,499.0
Total des dettes	7,951,728.8	8,916,572.1	8,509,182.7	9,880,800.2	9,852,058.2	8,336,196.5
Provisions pour risques et charges (PRC)	409,302.6	334,760.7	538,242.4	575,180.7	3,040,874.5	2,901,287.4
Capitaux propres, dont:	54,639,969.4	12,910,046.1	12,131,016.4	12,743,571.6	12,138,406.4	13,985,405.2
Actionnaires: capital appelé, libéré	20,187,917.3	18,273,383.5	7,312,608.5	9,124,890.2	8,396,810.5	8,010,798.8
Actionnaires: capital appelé non libéré	39,812,082.7	3,665,616.5	4,818,407.8	3,618,681.4	3,741,595.9	5,974,606.4
Report à nouveau	-16,125,716.1	-16,271,412.5	-12,979,537.3	-11,000,153.0	-9,014,000.1	-9,283,792.6
Résultat de l'exercice	3,054,957.4	445,696.4	-3,291,875.3	-1,979,384.2	-1,986,152.9	269,792.5
Autres fonds propres	7,710,728.1	6,796,762.2	16,271,412.5	12,979,537.3	11,000,153.0	9,014,000.1
Fonds propres = capitaux propres + minoritaires + PRC	55,049,272.0	13,244,806.8	12,669,258.8	13,318,752.3	15,179,280.9	16,886,692.6
<b>Total du passif</b>	<b>63,001,000.8</b>	<b>22,161,378.9</b>	<b>21,178,441.5</b>	<b>23,199,552.4</b>	<b>25,031,339.1</b>	<b>25,222,889.2</b>

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (en milliers de FCFA)	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Actifs pondérés par les risques (RWA)	22,663,976.4	21,458,598.8	18,161,484.0	18,410,068.9	20,366,313.6	16,334,643.4
Fonds propres de base (Tier 1)	14,407,570.1	8,824,113.0	8,749,211.9	8,704,573.6	11,784,089.6	9,959,584.1
Fonds propres effectifs (FPE = Tier 1 + fonds propres complémentaires)	17,381,003.5	12,158,442.1	10,555,454.5	12,599,851.2	15,022,192.9	12,270,584.1
Créances en souffrance (CS)	10,250,654.8	12,880,328.3	12,975,504.5	13,167,753.1	6,317,483.4	4,527,857.5
Total des engagements (bilan + hors-bilan)	56,379,652.4	59,780,090.0	54,343,518.1	46,697,548.2	39,112,279.7	40,413,257.8
Engagements donnés, hors-bilan, dont:	44,404,379.1	46,503,278.7	41,068,456.0	33,268,545.4	28,881,393.6	30,677,587.1
Garanties	41,967,813.2	44,066,712.9	39,135,313.2	31,770,229.5	27,870,107.1	29,824,099.9

COMPTE DE RESULTATS (en milliers de FCFA)	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts perçus	1,364,278.3	978,007.0	896,501.4	918,260.0	840,585.7	621,976.5
Intérêts payés	0.0	0.0	-13,699.1	-36,907.3	-20.7	-944.6
Marge d'intérêts	1,364,278.3	978,007.0	882,802.3	881,352.7	840,565.0	621,031.9
Produit net des opérations de change	-13,283.6	3,386.9	3,892.8	199.6	-278.7	-2,764.3
Produit net des titres de placement	9,469.3	21,086.2	33,980.1	45,264.7	43,192.9	23,190.4
Commissions nettes	791,360.2	815,087.2	621,404.0	649,066.8	657,718.4	889,999.2
Autres produits d'exploitation nets	75,504.6	66,267.8	99,276.0	139,474.4	30,884.0	15,323.4
Total des produits d'exploitation, hors marge d'intérêt	863,050.4	905,828.0	758,553.0	834,005.6	731,516.6	925,748.7
Total des produits d'exploitation	2,227,328.7	1,883,834.9	1,641,355.3	1,715,358.3	1,572,081.6	1,546,780.6
Charges de personnel	-718,643.1	-622,993.3	-597,469.8	-628,651.7	-587,988.2	-544,955.9
Autres charges d'exploitation	-667,350.4	-855,685.4	-623,716.8	-627,069.9	-612,432.0	-515,346.5
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-77,528.3	-84,046.2	-79,836.8	-93,996.1	-122,662.5	-100,702.5
Total des charges d'exploitation	-1,463,521.7	-1,562,724.9	-1,301,023.3	-1,349,717.7	-1,323,082.7	-1,161,004.9
Produit pré-provisions (PPP)	763,807.0	321,110.0	340,332.0	365,640.6	248,998.9	385,775.7
Dotations aux provisions pour créances en souffrance (DPCS), nettes des recouvrements	1,878,964.3	-55,266.0	-3,791,233.9	-2,561,468.0	-2,224,578.1	-213,737.3
Résultat non courant, net	412,186.1	179,852.4	159,026.6	216,463.2	-10,573.7	97,754.0
Résultat avant impôt sur le bénéfice	3,054,957.4	445,696.4	-3,291,875.3	-1,979,364.2	-1,986,152.9	269,792.5
Impôt sur le bénéfice	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat net	3,054,957.4	445,696.4	-3,291,875.3	-1,979,364.2	-1,986,152.9	269,792.5
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation nette des fonds propres	41,804,465.2	575,548.0	-649,493.5	-1,860,528.7	-1,707,411.7	1,192,783.0

## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)

TAUX DE CROISSANCE DU BILAN (%)	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Caisse	160.02	-28.47	-0.93	11.43	51.96	-47.56
Créances interbancaires	40.95	68.42	-17.99	-18.96	32.04	50.55
Dépôts à terme (Fonds Spécial de Bonification)	0.00	14.77	80.87	--	--	--
Titres et opérations diverses	-15.75	-31.66	-36.55	-46.10	-22.62	35.14
Créances brutes sur la clientèle	-9.80	0.01	-1.15	31.26	5.09	0.99
-Provisions pour créances en souffrance (PCS)	-20.10	5.40	31.20	70.52	57.18	30.54
Créances nettes sur la clientèle	236.24	-54.95	-71.89	-12.71	-23.36	-10.12
Immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	138.98	15,607.12	0.00
Actifs immobilisés corporels et incorporels	0.71	-2.20	-1.82	-1.49	272.16	29.43
Actionnaires: capital appelé non libéré	986.10	-23.92	33.15	-3.29	-37.38	-22.51
Immobilisations acquises par réalisation de garantie	-0.00	0.00	--	--	--	--
Total de l'actif (en milliers de FCFA)	184.28	4.64	-8.71	-7.32	-0.76	4.17
Total de l'actif (en millions EUR)	184.28	4.64	-8.71	-7.32	-0.76	4.17
Dépôts de la clientèle	--	--	--	--	--	--
Dettes interbancaires	-22.64	12.28	-28.93	--	--	--
Comptes d'attente et de régularisation	-3.14	16.13	-16.05	-29.67	-13.69	16.22
Autres passifs	-13.53	-6.88	-4.94	-6.98	111.92	1.10
Total des dettes	-10.82	4.79	-13.88	0.29	18.18	-2.16
Provisions pour risques et charges (PRC)	22.27	-37.80	-6.42	-81.09	4.81	46.66
Capitaux propres	323.24	6.42	-4.81	4.99	-13.21	1.97
Fonds propres = capitaux propres + minoritaires + PRC	315.63	4.54	-4.88	-12.26	-10.11	7.60
Total du passif	184.28	4.64	-8.71	-7.32	-0.76	4.17
Actifs pondérés par les risques (RWA)	5.62	18.15	-1.35	-9.61	24.68	--
Engagements donnés, hors-bilan	-4.51	13.23	23.45	15.19	-5.86	--

TAUX DE CROISSANCE DU COMPTE DE RESULTATS (%)	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts perçus	39.50	9.09	-2.37	9.24	35.15	56.12
Intérêts payés	--	--	-62.88	178,213.57	-97.81	-26.60
Marge d'intérêts	39.50	10.78	0.16	4.85	35.35	56.39
Produit net des opérations de change	-492.21	-13.00	1,850.45	--	-89.92	-229.12
Produit net des titres de placement	-55.09	-37.95	-24.93	4.80	86.25	-4.04
Commissions nettes	-2.91	31.17	-4.26	-1.32	-26.10	44.16
Autres produits d'exploitation nets	13.94	-33.25	-28.82	351.61	101.55	-74.37
Total des produits d'exploitation, hors marge d'intérêt	-4.72	19.42	-9.05	14.01	-20.98	31.60
Total des produits d'exploitation	18.23	14.77	-4.31	9.11	1.64	40.55
Charges de personnel	15.35	4.27	-4.96	6.92	7.90	-1.56
Autres charges d'exploitation	-22.01	37.19	-0.53	2.39	18.84	5.88
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-7.76	5.27	-15.06	-23.37	21.81	75.84
Total des charges d'exploitation	-6.35	20.12	-3.61	2.01	13.96	5.78
Produit pré-provisions (PPP)	137.86	-5.65	-6.92	46.84	-35.46	12,852.62
Dotations aux provisions pour créances en souffrance (DPCS), nettes des recouvrements	--	-98.54	48.01	15.14	940.80	-74.04
Résultat non courant, net	129.18	13.10	-26.53	--	-110.82	1,061.80
Résultat avant impôt sur le bénéfice	585.43	--	66.31	-0.34	-836.18	--
Impôt sur le bénéfice	--	--	--	--	--	--
Résultat net	585.43	--	66.31	-0.34	-836.18	--

COMPOSITION DU BILAN (% du total de l'actif)	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Caisse	1.17	1.28	1.88	1.73	1.44	0.94
Créances interbancaires	17.17	34.64	21.52	23.96	27.40	20.59
Dépôts à terme (Fonds Spécial de Bonification)	5.01	14.25	13.00	6.56	--	--
Titres et opérations diverses	1.60	5.39	8.26	11.88	20.43	26.20
Créances brutes sur la clientèle	19.01	59.91	62.68	57.88	40.87	38.60
-Provisions pour créances en souffrance (PCS)	-16.16	-57.50	-57.09	-39.72	-21.59	-13.63
Créances nettes sur la clientèle	2.85	2.41	5.59	18.16	19.28	24.97
Immobilisations financières	2.86	8.14	8.52	7.78	3.02	0.02
Actifs immobilisés corporels et incorporels	5.11	14.42	15.42	14.34	13.49	3.60
Actionnaires: capital appelé non libéré	63.19	16.54	22.75	15.60	14.95	23.69
Immobilisations acquises par réalisation de garantie	1.03	2.93	3.06	--	--	--
Dépôts de la clientèle	--	--	--	--	--	--
Dettes interbancaires	1.90	6.97	6.49	8.34	--	--
Comptes d'attente et de régularisation	5.66	16.61	14.97	16.27	21.45	24.66
Autres passifs	5.07	16.66	18.72	17.98	17.91	8.39
Total des dettes	12.62	40.23	40.18	42.59	39.36	33.05
Provisions pour risques et charges (PRC)	0.65	1.51	2.54	2.48	12.15	11.50
Capitaux propres	86.73	58.25	57.28	54.93	48.49	55.45
Fonds propres = capitaux propres + minoritaires + PRC	87.38	59.77	59.82	57.41	60.64	66.95

## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)

COMPOSITION DU COMPTE DE RESULTATS (% du total de l'actif)	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts perçus	3.20	4.51	4.04	3.81	3.35	2.52
Intérêts payés	--	--	-0.06	-0.15	0.00	0.00
Marge d'intérêts	3.20	4.51	3.98	3.65	3.35	2.51
Produit net des opérations de change	-0.03	0.02	0.02	0.00	0.00	-0.01
Produit net des titres de placement	0.02	0.10	0.15	0.19	0.17	0.09
Commissions nettes	1.86	3.76	2.80	2.69	2.62	3.60
Autres produits d'exploitation nets	0.18	0.31	0.45	0.58	0.12	0.06
Total des produits d'exploitation, hors marge d'intérêt	2.03	4.18	3.42	3.46	2.91	3.75
Total des produits d'exploitation	5.23	8.69	7.40	7.11	6.26	6.26
Charges de personnel	-1.69	-2.87	-2.69	-2.61	-2.34	-2.20
Autres charges d'exploitation	-1.57	-3.95	-2.81	-2.60	-2.44	-2.08
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-0.18	-0.39	-0.36	-0.39	-0.49	-0.41
Total des charges d'exploitation	-3.44	-7.21	-5.86	-5.60	-5.27	-4.70
Produit pré-provisions (PPP)	1.79	1.48	1.53	1.52	0.99	1.56
Dotations aux provisions pour créances en souffrance (DPCS), nettes des recouvrements	4.41	-0.26	-17.09	-10.62	-8.85	-0.86
Résultat non courant, net	0.97	0.83	0.72	0.90	-0.04	0.40
Résultat avant impôt sur le bénéfice	7.17	2.06	-14.84	-8.21	-7.90	1.09
Impôt sur le bénéfice	--	--	--	--	--	--
Résultat net	7.17	2.06	-14.84	-8.21	-7.90	1.09

COMPOSITION DU COMPTE DE RESULTATS (% du total des produits d'exploitation)	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts perçus	61.25	51.92	54.62	53.53	53.47	40.21
Intérêts payés	--	--	-0.83	-2.15	0.00	-0.06
Marge d'intérêts	61.25	51.92	53.78	51.38	53.47	40.15
Produit net des opérations de change	-0.60	0.18	0.24	0.01	-0.02	-0.18
Produit net des titres de placement	0.43	1.12	2.07	2.64	2.75	1.50
Commissions nettes	35.53	43.27	37.86	37.84	41.84	57.54
Autres produits d'exploitation nets	3.39	3.52	6.05	8.13	1.96	0.99
Total des produits d'exploitation, hors marge d'intérêt	38.75	48.08	46.22	48.62	46.53	59.85
Total des produits d'exploitation	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Charges de personnel	-32.26	-33.07	-36.40	-36.65	-37.40	-35.23
Autres charges d'exploitation	-29.96	-45.42	-38.00	-36.56	-38.96	-33.32
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-3.48	-4.46	-4.86	-5.48	-7.80	-6.51
Total des charges d'exploitation	-65.71	-82.95	-79.27	-78.68	-84.16	-75.06
Produit pré-provisions (PPP)	34.29	17.05	20.73	21.32	15.84	24.94
Dotations aux provisions pour créances en souffrance (DPCS), nettes des recouvrements	84.36	-2.93	-230.98	-149.33	-141.51	-13.82
Résultat non courant, net	18.51	9.55	9.69	12.62	-0.67	6.32
Résultat avant impôt sur le bénéfice	137.16	23.66	-200.56	-115.39	-126.34	17.44
Impôt sur le bénéfice	--	--	--	--	--	--
Résultat net	137.16	23.66	-200.56	-115.39	-126.34	17.44

## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)

RATIOS	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
<b>Rentabilité</b>						
Retour sur actifs moyens (%)	7.17	2.06	-14.84	-8.21	-7.90	1.09
Retour sur actifs pondérés par les risques moyens (%)	13.85	2.25	-18.00	-10.21	-10.82	3.30
Retour sur actifs - fin de période [ROA] (%)	4.85	3.45	-27.14	-15.53	-16.36	1.93
Retour sur actifs pondérés par les risques - fin de période (%)	13.48	2.08	-18.13	-10.75	-9.75	1.65
Retour sur total des engagements - fin de période (%)	5.42	0.75	-6.06	-4.24	-5.08	0.67
Retour sur bilan et hors-bilan (%)	2.84	0.65	-5.29	-3.51	-3.68	0.48
Retour sur fonds propres "Tier 1" (%)	21.20	5.05	-37.62	-22.74	-16.85	2.71
Retour sur FPE (%)	17.58	3.67	-31.19	-15.71	-13.22	2.20
Retour sur fonds propres (excluant le capital non libéré) [ROE] (%)	20.60	4.82	-45.02	-21.69	-23.65	3.37
Retour sur fonds propres (incluant le capital non libéré) (%)	5.59	2.44	-45.02	-21.69	-23.65	3.37
PPP / Actifs moyens (%)	1.79	1.48	1.53	1.52	0.99	1.56
PPP / Fonds propres moyens (%)	2.24	2.48	2.62	2.57	1.55	2.37
Intérêts payés / Intérêts perçus (%)	--	--	1.53	4.02	0.00	0.15
Intérêts perçus / Moyenne des actifs à rendements <sup>1</sup> (%)	5.22	4.11	3.93	4.04	3.84	3.15
Intérêts payés / Moyenne des passifs à rendements <sup>2</sup> (%)	--	--	0.27	0.67	0.00	0.01
Marge nette (%) <sup>3</sup>	--	--	3.66	3.37	3.84	3.13
Marge relative d'intérêts (%) <sup>4</sup>	5.22	4.11	3.87	3.88	3.84	3.14
Produits d'exploitation, hors marge / Total des produits d'exploitation (%)	38.75	48.08	46.22	48.62	46.53	59.85
Impôt sur le bénéfice / Résultat avant impôt (%)	--	--	--	--	--	--
Charges d'exploitation / Actifs moyens (%)	3.44	7.21	5.86	5.60	5.27	4.70
Coefficient d'exploitation (%) <sup>5</sup>	65.71	82.95	79.27	78.68	84.16	75.06
Charges de personnel / Total des produits d'exploitation (%)	32.26	33.07	36.40	36.65	37.40	35.23
Charges de personnel / Total des charges d'exploitation (%)	49.10	39.87	45.92	46.58	44.44	46.94
<b>Liquidité</b>						
Créances nettes sur la clientèle / Dépôts de la clientèle (%)	--	--	--	--	--	--
Créances nettes sur la clientèle / Total des dépôts <sup>6</sup> (%)	150.20	34.55	86.13	217.77	--	--
Créances nettes moyennes / Dépôts clientèle moyens (%)	--	--	--	--	--	--
Créances nettes moyennes / Actifs moyens (%)	2.73	3.96	12.16	18.74	22.13	26.91
Actifs liquides <sup>7</sup> / Actifs moyens (%)	19.95	41.31	31.65	37.56	49.26	47.73
Dépôts de la clientèle / Total des dépôts (%)	--	--	--	--	--	--
Dépôts de la clientèle / Capitaux propres (x)	--	--	--	--	--	--
Créances interbancaires / Dettes interbancaires (%)	906.02	497.24	331.50	287.27	--	--
<b>Capitalisation</b>						
Fonds propres "Tier 1" / Actifs pondérés par les risques (RWA) (%)	63.57	41.12	48.17	47.28	57.86	60.97
Ratio de fonds propres réglementaires [couverture globale des risques] (FPE/RWA)	76.69	56.66	58.12	68.44	73.76	75.12
Levier financier = Capitaux propres / Actifs (%)	86.73	58.25	57.28	54.93	48.49	55.45
Capitaux propres / (Actifs + Passifs contingents) (%)	50.87	18.80	19.49	22.57	22.51	25.02
Fonds propres / Actifs (%)	87.38	59.77	59.82	57.41	60.64	66.95
Fonds propres / (Actifs + Passifs contingents) (%)	51.25	19.29	20.35	23.59	28.16	30.21
Capitaux propres / Fonds propres (%)	99.26	97.47	95.75	95.68	79.97	82.82
Passifs contingents / Actifs (%)	70.48	209.84	193.92	143.40	115.38	121.63
Dividendes / Résultat net (%)	--	--	--	--	--	--
<b>Qualité d'actifs</b>						
Créances en souffrance (CS) / Créances brutes sur la clientèle (%)	85.60	97.01	97.74	98.05	61.75	46.51
PCS / Créances brutes sur la clientèle (%)	85.02	95.98	91.08	68.63	52.82	35.32
CS / Total des engagements (%)	18.18	21.55	23.88	28.20	16.15	11.20
PCS / Total des engagements (%)	18.06	21.32	22.25	19.74	13.82	8.51
Couverture des CS par les provisions = PCS/CS (%)	99.33	98.94	93.18	69.99	85.55	75.94
CS / (Capitaux propres + PCS) (%)	15.81	50.21	53.57	59.96	36.01	25.99
(CS - PCS) / Capitaux propres (%)	0.13	1.06	7.29	31.01	7.52	7.79
Dotations aux PCS (nettes) / PPP (%)	-246.00	17.21	1,113.98	700.54	893.41	55.40
Dotations aux PCS (nettes) / Créances brutes sur la clientèle (%)	-15.69	0.42	28.56	19.07	21.74	2.20
Dotations aux PCS (nettes) / Total des engagements (%)	-3.33	0.09	6.98	5.49	5.69	0.53
PPP / Créances nettes sur la clientèle (%)	42.58	60.19	28.74	8.68	5.16	6.13
PPP / Total des engagements (%)	1.35	0.54	0.63	0.78	0.64	0.95
Capitaux propres / Créances nettes sur la clientèle (%)	3,046.16	2,420.03	1,024.36	302.47	251.50	222.09
Capitaux propres / Total des engagements (%)	96.91	21.60	22.32	27.29	31.03	34.61

**Notes:**

1. Actifs à rendements = Créances interbancaires + Titres + Créances sur la clientèle
2. Passifs à rendements = Dépôts de la clientèle + Dettes interbancaires + Emprunts + Dette subordonnée
3. Marge nette = Intérêts perçus / Moyenne des actifs à rendements - Intérêts payés / Moyenne des passifs à rendements
4. Marge relative d'intérêts = Marge d'intérêts / Moyenne des actifs à rendements
5. Coefficient d'exploitation = Charges d'exploitation / Produits d'exploitation
6. Total des dépôts = Dépôts de la clientèle + Dettes interbancaires
7. Actifs liquides = Caisse + Créances interbancaires + Titres

## FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN (FSA)

### **Auteurs :**

**Anouar HASSOUNE, Président du Groupe Normes & Méthodes**

**Saïba FAINKE, Analyste Support**

© 2017 Emerging Markets Rating (EMR) & West Africa Rating Agency (WARA). Tous droits réservés. WARA est une Agence de Notation de l'UEMOA agréée par le CREPMF.

La notation de crédit est une opinion sur la capacité et la volonté d'un émetteur à faire face au remboursement de ses obligations financières, et non une quelconque appréciation de la valeur des actions de cet émetteur. Il est rappelé qu'il peut être risqué pour un investisseur de fonder sa décision d'investissement sur la seule notation de crédit.

La compréhension des méthodologies et échelles propres à WARA est essentielle pour mesurer la portée des opinions présentées dans les rapports. Il est vivement recommandé aux lecteurs des rapports de se rapprocher de WARA aux fins d'en obtenir copie.

Toutes les informations contenues dans nos rapports ont été obtenues à partir de sources considérées comme fiables. Cependant, étant donné la possibilité d'erreurs humaines ou d'autres aléas, toute information est présentée « en l'état » et sans aucune garantie que ce soit. WARA met tous les moyens à sa disposition pour vérifier la qualité de l'information utilisée pour délivrer une notation. WARA n'étant pas un réviseur de comptes, aucune garantie d'exhaustivité ne peut être fournie. En aucun cas WARA ne pourrait être tenu responsable et redevable à une personne ou une entité pour une quelconque perte réalisée suite à l'émission d'un de ses rapports ; chaque utilisateur de nos rapports est pleinement responsable de l'interprétation qu'il fera des opinions présentées. Ce rapport ne constitue en aucun cas un conseil de vendre, garder ou acheter un quelconque titre de créance.

